

Prix national arturbain.fr 2015 : Pour un espace public heureux, mis en valeur par la lumière et les arts

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Auxerre - 14 place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre - Tél. : 03.86.72.48.52 - Mail : urba.mairie@auxerre.com

Responsables : Guy Férez, Maire d'Auxerre - Guy Paris, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et des travaux - Claude Sauvé, DGS

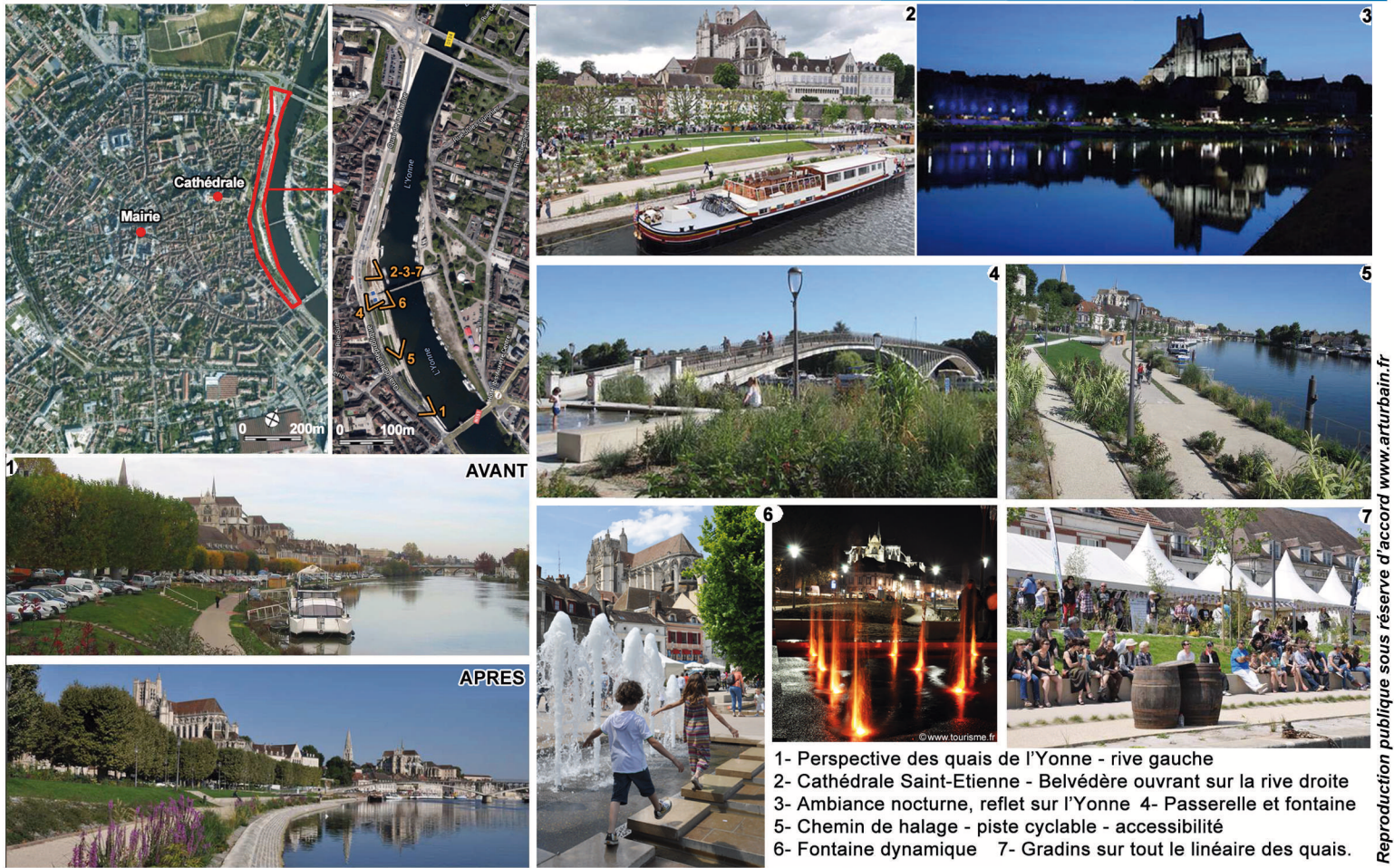
Présentateur : **Guy Férez, Maire d'Auxerre**

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Ville d'Auxerre

Description de l'opération : Perché sur l'ancien Castrum Romain, le centre-ville d'Auxerre classé en secteur sauvegardé, est riche d'un patrimoine historique de premier rang avec notamment la Cathédrale Saint-Etienne, l'Abbaye Saint-Germain, les Eglises Saint Pierre et Saint Eusèbe, la tour de l'Horloge et toutes les maisons à pans de bois posées le long des rues médiévales. La ville qui compte 35 096 habitants, se devait de reconstruire le socle de son cœur historique en aménageant ses berges délaissées et abandonnées à la voiture depuis le début du XXIème siècle. Aussi, la municipalité a ouvert en 2009 une large concertation invitant les habitants à se prononcer sur une actualisation des quais de la rive gauche de l'Yonne (800 mètres de longueur) avec comme principal objectif de rendre les berges aux piétons de réconcilier la ville et sa rivière en redonnant accès à l'eau, et en faisant de ce lieu le centre de l'union des Auxerrois. Ainsi, l'aménagement des quais a été pensé et dessiné pour devenir un lieu de promenades piétonnes et cyclistes, un lieu de rassemblements festifs, un lieu de repos et de rêverie pour les flâneurs, un lieu récréatif, un lieu de restauration, un lieu de tourisme fluvial, et un lieu de sublimation du patrimoine historique.

Equipe pluridisciplinaire : La maîtrise d'œuvre a été menée en interne par l'ensemble des services municipaux, seule la conception/réalisation de la Fontaine a été externalisée. Concertation menée par la direction communication et citoyenneté, avec le concours de Luc Salvaire pour la conception 3D. MOe conception : P. Guilbaud / C. Garnier, direction dynamisme urbain - MOe conception / réalisation Fontaine : groupement des sociétés JNC Sud / DILUVIAL / DEAL. MOe exécution : S. Gournay, DGST- JB. Cunault / C. Devie, direction environnement/travaux publics - S. Cuzon / S. Printz, direction espaces verts. Entreprises : Colas/SGREG, Eiffage, Rossi, P. Ceschin, TP Géol, Snaveb, Charier GC, Ceramo, Rollin.

Auxerre se réconcilie avec sa rivière, l'Yonne, (89)



1- Perspective des quais de l'Yonne - rive gauche
2- Cathédrale Saint-Etienne - Belvédère ouvrant sur la rive droite
3- Ambiance nocturne, reflet sur l'Yonne
4- Passerelle et fontaine
5- Chemin de halage - piste cyclable - accessibilité
6- Fontaine dynamique
7- Gradins sur tout le linéaire des quais.

Qualité architecturale :

- **Panorama historique et patrimonial** exceptionnel : Abbaye Saint Urbain, Cathédrale Saint-Etienne et Eglise Saint-Pierre se dressent sur les quais et composent un décor unique qui se reflète dans un **miroir d'eau naturel**, l'Yonne, source de la vie de la cité (1 et 3).
- Aménagement conçu avec des **matériaux locaux** sobres et harmonieux : pierre de Massangis, chêne, béton désactivé et stabilisé.
- La **fontaine à jeux d'eau** agrément, en partie centrale, le parcours des promeneurs et marque l'**accroche de la passerelle** qui relie les deux rives de la ville, le centre-ville à son port de plaisance (4 et 6).
- Disposition en plusieurs lieux de **belvédères, murets et gradins** pour créer des lieux de convivialité, et accueillir des manifestations populaires, musicales et gastronomiques (2 et 7).
- **Chemin de halage** réaménagé et paysagé pour les piétons, les cyclistes et les plaisanciers (5).
- Espaces de circulation automobile resserrés au minimum pour donner **sécurité et priorité aux piétons** et des lieux de stationnement limités aux espaces sous les platanes dans un souci d'**intégration paysagère** (1).

Qualité de la vie sociale :

- Lieu de **rassemblement populaire** avec des manifestations annuelles comme « fleurs de vignes » en mal avec les vignerons du grand auxerrois : (Chably, Irancy, Saint-Bris-le-Vineux, Coulanges-la-Vineuse...), la foire gastronomique en juin, le feu d'artifice et le bal du 14 juillet, « garçon la note » en juillet-août ; mensuelles comme les brocantes du dimanche, et ponctuelles comme les concerts, etc... (7)
- Porte d'entrée du canal du Nivernais, l'Yonne accueille des **plaisanciers** venus d'Europe du Nord et d'Angleterre. Le tourisme fluvial bénéficie de **nouveaux points d'amarrage**, de perrés rénovés, de pontons et points d'encrage, de passerelles d'accès aux bateaux (2).
- Amélioration de l'**accessibilité pour les personnes en situation de handicap** (rampe, éclairage, stationnement) (5).
- La fontaine crée un **espace d'animation** perpétuelle par ses jets, est le **lieu ludique** des quais où les enfants aiment à jouer et à rafraîchir, tout en nous égayant l'ouïe et la vue grâce au reflet de la ville dans les bassins (6).
- **Concertation** avec les habitants en amont de l'opération.

Respect de l'environnement :

- Situé en « **Site Classé** », l'aménagement **respecte les alignements de platanes** plantés au XIXème siècle.
- Aménagements respectueux de l'environnement, conçus avec des matériaux locaux (pierre, bois, plantations) et **permettant l'infiltration**.
- Un **éclairage public** particulièrement soigné mettant en valeur le patrimoine historique qui se reflète dans l'Yonne **sans pour autant créer des nuisances envers les oiseaux migrateurs** qui traversent le ciel auxerrois au printemps et à l'automne (3).

Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr